

VILLE DE CHATELAILLON-PLAGE
Charente-Maritime

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 MARS 2011
(affiché en exécution de l'article L 2121-25 du CGCT)

La convocation du Conseil Municipal a été faite Le 22 mars 2011.

PRESENTS : Jean-Louis LEONARD - Yvon NEVEUX - Jacqueline LEVERT - Stéphane VILLAIN - Thierry COULON - Michèle BOMPOINT - Gérard FOUGERAY - Jean-Yves COUTON - Gilles ADRIEN – Marlène JEAN DIT BERTHELOT - Christiane STAUB - Hélène CHASSEREAU - Jean-Paul KLEIST - Dominique GOUGAT - Régis LEBAS - Thierry BOSCARIOL - Pascal MONNET - Lénaïk BURGAUD - Isabelle FABBIANI - David LABICHE - Nadine BARBIER – Anne-Marie MOREAU - Philippe DE LAPORTE

ABSENTS ET REPRESENTES: Catherine SEVALLE par Jacqueline LEVERT - Nicole NEAU par Hélène CHASSEREAU - Jocelyne CEYROLLE par Michèle BOMPOINT - Céline VIRLOGEUX par Jean-Louis LEONARD - Pascale LEYON par Stéphane VILLAIN - Evelyne PEZRON par Nadine BARBIER

ABSENTS :

Secrétaire de séance : Jean-Yves COUTON

Jean-Louis LEONARD ouvre la séance par l'approbation du procès verbal des débats et des délibérations de la séance du 3 mars 2011.

Jean-Louis LEONARD propose d'ajouter 1 point à l'ordre du jour :
- Prise en charge de la protection juridique du Maire.

I - BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET PRINCIPAL

Codé nomenclature : 7.1.2

II - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011

Jean-Louis LEONARD propose le maintien des taux municipaux d'imposition pour 2011 :

- Taxe d'habitation : 13,30 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,33 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 55,43 %

Le Conseil Municipal adopte le vote des taux d'imposition par 25 voix pour, 1 abstention et 3 contre.

III - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS PAR LA COMMUNE EN 2011 AUX ASSOCIATIONS (RAPPEL)

Jean-Louis LEONARD rappelle que la liste des subventions aux associations pour 2011 a été votée par le Conseil Municipal lors de sa séance du 28 janvier 2011. Cette liste sera complétée par des subventions spécifiques qui seront versées par la commune après la concrétisation de projets en faveur de l'enfance pour un montant total de 20 400 €. Ces subventions feront l'objet d'un rapport et d'une délibération spécifiques.

Le tableau des subventions 2011 figure en annexe du Budget Primitif et est consultable sur le site internet de la commune.

Subventions aux associations	Subventions 2010	Subventions 2011
ACCA	1 800	1 800
Amicale Bouliste	400	400
Anciens Combattants de moins de 20 ans	400	300
ASCG Golf	1 500	1 500
ASPAC	800	800
Association Sportive du Collège André Malraux	500	600
AUAPC (Usagers du Port)	300	300
Badminton	600	600
Ball Trap Club	3 000	3 000
Banque Alimentaire	150	150
Batterie Fanfare	5 500	5 500
Cercle de Voile	15 000	15 500
Chatel à Vélo	1 000	1 200
Chatel Cartes Postales	200	200
Chatel Tennis Club	3 000	3 000
Chatel Tir Jeunes	1 500	1 500
Châtelailon-Plage Volley Ball	17 000	18 000
Chorale Océane	800	900
Club Athlétique	3 000	3 000
Club de l'Amitié	1 000	1 000
Comite Châtel pour le Souvenir du Général de Gaulle	600	900
Comité franco-anglais	2 000	2 500
Comité franco-polonais	7 000	7 000
Comité franco-suisse	-	-
Coopérative Scolaire Maternelle des Sables	2 173	2 155
Coopérative Scolaire Maternelle Jonchery	1 561	1 631
Coopérative Scolaire Primaire Boucholeurs	746	-
Coopérative Scolaire Primaire Jonchery	2 250	2 326
Coopérative Scolaire Primaire Michaud	1 857	1 890
Voyages Ecoles (réserve)	2 100	2 000
Diabes Rouges	17 700	20 000
Dreaming Dancers	300	-
Entraide des Communaux	13 500	13 500

Entraide et Solidarité	7 000	7 000
Esthétique en Milieu Hospitalier	150	150
Familles Rurales (La Ruche)	30 000	26 000
Family - Accueil Charente-Maritime	150	-
FCL Gymnastique Volontaire	700	700
FCL Plongée	800	800
Fils d'argent	100	100
FNACA	500	300
Foyer Collège André Malraux	2 000	2 000
Grains de Sable	6 500	6 500
Gymnastique Rythmique	1 800	-
Halte garderie d'Angoulins	3 000	3 000
Jeunes Amis de l'Art	500	500
Jeunes Sapeurs Pompiers	1 000	800
Judo Club	9 700	11 700
Ligue contre le Cancer	150	150
Mélusines	2 000	2 000
Mérite Maritime	100	100
Mitia Malagasy	1 500	1 500
OMJSL	6 000	6 000
Orchestre d'Harmonie de Châtelailon-Plage	2 100	2 100
Paniers de la mer	150	-
Pertuis d'Antioche	750	750
Pétanque Club	3 200	3 200
Populaires de l'Atlantique	1 000	1 000
Retraités des Chemins de Fer	100	100
Rhin et Danube (Anciens combattants)	200	200
Secours Catholique	250	250
Sénégazelle	500	-
SNSM	200	200
UBAC (Basket)	1 500	1 400
UFAC (Anciens combattants)	2 100	2 300
VMEH (Visites en Milieu Hospitalier)	150	150
Yaka Chatel	500	500
Sous-total subventions affectées	195 587	194 602
Provision (subventions exceptionnelles ou complémentaires à individualiser)	10 100	11 600
Provision pour Activités Jeunesse (selon projets formalisés par conventions)	20 300	20 400
Total	225 987	226 602

IV - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Jean-Louis LEONARD explique qu'il convient de prévoir au budget 2011, les crédits nécessaires au versement au CCAS d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 57 000 €.
Dès à présent, il demande l'inscription des crédits au compte de dépense 013-520-657362.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 57 000 € au C.C.A.S. et d'inscrire les crédits au 013-520-657362.

V - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL 2011

Jean-Louis LEONARD présente les grandes lignes du budget de la commune pour 2011.

A / Les reports

Le résultat comptable 2010 arrêté après vérification et rapprochement avec le Trésor Public, et qui sera repris par anticipation au Budget Primitif 2011, se monte à **902 602,74 €**. Il découle :

- d'un excédent de fonctionnement de 3 239 977,45 € ;
- du solde de l'EPIC – Office de Tourisme qui se monte à 6 429,91 € ;
- d'un déficit d'investissement de 2 343 804,62 € ;
- d'un solde nul des restes à réaliser (crédits d'investissement votés en 2010 et reportés en 2011).

B / Les décisions sur les tarifs et les taux

La tarification des services

Les décisions du conseil municipal pour 2011 sont les suivantes :

- Cimetière : + 2 % à l'exclusion des columbariums et des dispersions de cendres dont le tarif reste inchangé ;
- Occupation de la plage : + 5 % ;
- Droits de place :
 - Marché forain : création d'un abonnement annuel et « saison » ;
 - + 5 % pour le tarif des vide-greniers (particuliers et professionnels), du stationnement des taxis, des dépôts de matériaux, des campagnes d'affichage, de l'enlèvement des détritres et pour le tarif été du marché forain ;
 - + 3 % pour le tarif du marché nocturne, de la fête foraine, des terrasses ouvertes et fermées, des porte-revues et distributeurs ainsi que pour le tarif hiver du marché forain ;
 - + 4,5 % pour le tarif du marché couvert ;
- Restauration scolaire : après deux années à plus de 5 % d'augmentation pour l'introduction de fruits et légumes d'origine biologique dans les menus, il a été décidé, pour les tarifs applicables à l'année scolaire 2010-2011, de ne répercuter que la hausse du « coût de la vie », soit 2 % ;
- Locations Espace Carnot et Salle Polyvalente : tarifs inchangés par rapport à 2010 ;
- Médiathèque : tarifs inchangés ;

- Port de plaisance et port des Boucholeurs : augmentation au 1^{er} janvier 2011 de 5 % en moyenne des tarifs des pontons et corps morts pour les Châtelainnais et de 20 % en moyenne pour les extérieurs ; Les autres tarifs augmentent de 2 à 25 % ;
- Centre Aquatique : La grille tarifaire a été entièrement revue au 1^{er} janvier 2010 et aucun changement n'y a été apporté en 2011. Une augmentation de 3 % des tarifs des cours est cependant envisagée pour septembre prochain ;
- Temps Libre : tarifs inchangés malgré la qualité et la diversification des activités proposées.

Les impôts et taxes

- **Contributions directes**

Les taux d'imposition appliqués aux Châtelainnais sont inchangés depuis 1987 :

- Taxe d'habitation : 13,30 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,33 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 55,43 %

Le produit attendu de la part communale des trois impôts « ménages » se monte à 3 820 000 € et représente 40,14 % des recettes réelles de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles et excédent reporté).

- **Taxe sur le produit des jeux du Casino**

En raison du contexte économique et de l'évolution peu favorable du chiffre d'affaires des casinos, il est raisonnable de prévoir en 2011 une stabilisation du prélèvement sur le produit des jeux. 950 000 € sont donc inscrits (750 000 € au titre du cahier des charges et 200 000 € au titre du reversement de l'Etat).

L'addition des deux grandes ressources fiscales que sont les impôts locaux et la taxe sur les jeux représente 50,13 % des recettes réelles de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles et excédent reporté).

C / Le fonctionnement (dépendances des services et recettes de fonctionnement)

Les chiffres ci-dessous reprennent strictement les orientations présentées le 3 mars dernier lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Les prévisions sont présentées par « direction ». Pour mémoire, les chiffres 2010 sont ceux du budget primitif « avant Xynthia », ce qui permet de mesurer l'évolution des crédits hors cet événement exceptionnel.

- **La direction de station**

Elle regroupe les budgets délégués Conseils de quartiers, Animations – sport, Communication – internet, Relations publiques et internationales, Médiathèque, Beauséjour – Temps Libre, Centre aquatique et Office de tourisme.

	2010	2011
Total dépenses direction de station	2 680 500	2 754 100
Total recettes direction de station	1 215 610	1 176 965

➤ **CONSEILS DE QUARTIERS – PARTICIPATION DES HABITANTS**

Ce budget délégué, en augmentation de 3,95 %, intègre l'ensemble des dépenses relatives à Châtel en Fête, qu'elles soient réalisées par les quartiers (32 900 € prévus, soit 4 700 € par quartier) ou par les services communaux (prévision de 200 000 €, stable par rapport à 2010).

	2010	2011
Vie de quartier (dotations 2011)	32 900	32 900
Vie de quartier (reports 2010)	43 300	45 300
Dépenses quartiers Châtel en fête	32 900	32 900
Châtel en Fête	200 000	200 000
Gazette des quartiers	2 500	3 500
Conseil des sages	2 000	1 500
Charges de personnel	26 100	37 000
TOTAL DEPENSES	339 700	353 100
Régie des quartiers	15 000	15 000
Subvention CDA Châtel en Fête	1 500	1 500
Subvention CG Châtel en Fête	110 000	100 000
TOTAL RECETTES	126 500	116 500

Chaque conseil de quartier disposera en outre d'une dotation de 4 700 € dédiée à l'animation de la vie du quartier. A cette dotation s'ajoutent les crédits 2010 qui n'ont pas été utilisés et/ou la contrepartie des recettes 2010 (estimation de 45 300 €, soit une augmentation de 4,62 % par rapport à 2010). Une dépense de 3 500 € est prévue pour l'édition de la gazette des quartiers.

On remarque par ailleurs une progression de plus de 42 % des charges de personnel, suite à l'inscription des crédits nécessaires à la rémunération des vacataires assurant les cours de danse auprès des habitants des quartiers dans le cadre de Châtel en fête.

Les recettes diminuent sensiblement mais il faut souligner l'aide financière très importante du Conseil Général pour Châtel en Fête.

➤ ANIMATIONS – SPORT

Ce budget regroupe :

- Les subventions versées aux associations sportives et de loisirs ainsi qu'à l'OMJSL. Globalement, les concours progressent de 3,13 %, gage du soutien actif de la commune ;
- Les dépenses pour des animations ou des manifestations sportives, notamment sur la plage.

	2010	2011
Subventions aux associations et OMJSL	102 200	105 400
Manifestations sportives et animations	28 500	28 500
TOTAL DEPENSES	130 700	133 900

➤ COMMUNICATION - INTERNET

Sont réglés sur ce budget en progression de 20 %, les frais liés aux publications municipales (Châtel Magazine, Courrier du Maire...) en augmentation de près de 66 % suite à l'inscription de 28 000 € de crédits pour la publication du DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs), ainsi que les dépenses liées à l'accueil des nouveaux arrivants et aux événements châtelainnais (Châtel en Fleurs, la Sainte Germaine, le téléthon...). Ce dernier poste diminue de 6,10 %.

Les charges de personnel progressent de 9,84 % suite au remplacement d'un agent en congés maladie et maternité.

	2010	2011
Publications	41 400	69 000
Journée des nouveaux arrivants	1 500	1 500
Fêtes / évènements	41 000	38 500
Charges de personnel	80 300	88 200
TOTAL DEPENSES	164 200	197 200
Repas Soirée de gala	8 000	
TOTAL RECETTES	8 000	

➤ RELATIONS PUBLIQUES ET INTERNATIONALES

Ce budget délégué, en progression de 2,40 %, regroupe les dépenses relatives aux relations publiques (fleurs, coupes, cadeaux...), aux relations internationales (échanges, subventions aux comités de jumelage) et les subventions aux associations patriotiques.

	2010	2011
Subventions associations patriotiques	3 800	4 000
Subventions comités de jumelage	13 000	13 500
Relations publiques	7 300	7 300
Relations internationales	5 000	5 000
TOTAL DEPENSES	29 100	29 800

➤ MEDIATHEQUE

Ce budget délégué augmente de 5,27 %, car les consommations d'électricité et les dépenses de maintenance du chauffage et de l'ascenseur, auparavant affectées sur un autre budget, sont réintégrées.

L'ensemble des autres postes diminue globalement de 0,64 % malgré la poursuite des efforts pour le développement du fonds (revues, DVD) et l'évolution permanente des moyens technologiques (e-book, i-pad...) mis à la disposition des utilisateurs.

Les recettes proviennent de la régie (abonnements, copies, kiosque de plage) et de la dotation de la CdA pour la promotion de la lecture publique. Les aides de la CdA et de la Région pour le Cyber local prennent fin cette année.

	2010	2011
Livres, DVD, abonnements	23 000	23 000
Animations, communication	11 300	9 900
Matériel cyberlocal	1 000	600
Autres	3 800	3 200
Electricité et chauffage	-	10 100
Charges de personnel	131 700	133 000

TOTAL DEPENSES	170 800	179 800
Régie médiathèque + kiosque	14 300	15 500
Reversement CDA	18 500	18 730
Participation CDA CyberLocal	18 500	-
TOTAL RECETTES	51 300	34 230

➤ **BEAUSEJOUR – TEMPS LIBRE**

	2010	2011
Subventions associations culturelles	8 150	8 950
Fonctionnement Beauséjour	75 200	70 050
Service Temps Libre	75 000	85 000
Charges de personnel	387 950	377 000
TOTAL DEPENSES	546 300	541 000
Service Temps Libre	33 950	33 330
Divers culture	16 500	18 165
TOTAL RECETTES	50 450	51 495

Les dépenses diminuent de 0,97 %,

- La ligne Fonctionnement concerne le fonctionnement technique (fluides, entretien, assurances, sécurité), ainsi que les frais de communication. Ce poste diminue de 6,84 % ;
- Les charges de personnel diminuent de 2,82 %, à cause du transfert sur le budget délégué Conseils de Quartiers, des rémunérations des vacataires assurant les cours de danse pour les habitants des quartiers dans le cadre de Châtel en Fête ;
- Le service Temps Libre regroupe tous les frais relatifs aux activités : achat de matériel, rémunération des animateurs non vacataires... Ce poste progresse de 13,33 % pour offrir toujours plus de services aux usagers ;
- L'achat de spectacles et les frais afférents sont comptabilisés sur le budget commercial.

Côté recettes,

- La ligne Temps Libre regroupe les ventes de Pass Temps Libre et d'activités à la carte ;
- La ligne Divers Culture intègre les locations de l'espace Carnot, de la salle polyvalente et les participations de la CdA au titre des écoles de musique et de danse ;
- Les ventes de billets de spectacles sont comptabilisées sur le budget commercial.

Pour avoir une approche exacte du budget total de fonctionnement de l'établissement, il convient d'additionner les crédits du budget annexe de Beauséjour qui regroupe les activités commerciales (événements culturels, familiaux et économiques...) :

- | | |
|---|------------------|
| • Dépenses du budget délégué « Beauséjour – Temps Libre » : | 541 000 € |
| • Dépenses du budget annexe commercial (HT) : | <u>157 800 €</u> |
| | 698 800 € |

Les recettes consolidées sont estimées à 254 295 € dont 202 800 € liées aux activités commerciales.

➤ **CENTRE AQUATIQUE**

Ce budget délégué augmente de 2,44 %. Cette progression s'explique par la croissance des charges de gestion courante (+5,28 %) alors que les charges de personnel restent stables (+0,60 %).

Les recettes sont quant à elles quasiment stables, car l'augmentation prévue des entrées est compensée par une diminution importante des remboursements de rémunération dans le cadre des contrats aidés. Il est rappelé que la commune d'Angoulins verse chaque année une dotation de 40 000 € indexée.

	2010	2011
Charges de gestion courante	360 560	379 600
Charges de personnel	556 940	560 300
TOTAL DEPENSES	917 500	939 900
Subvention Mairie d'Angoulins	42 000	42 500
Entrées	761 000	778 000
Remboursements rémunérations	19 460	6 240
TOTAL RECETTES	822 460	826 740

➤ OFFICE DE TOURISME

Ce budget qui diminue de 0,73 % concerne les activités non commerciales de l'Office de Tourisme :

- Les charges à caractère général : fournitures administratives, assurances, documentation, affranchissement, communication, petit matériel... ;
- Les charges liées à la promotion de la station : adhésions aux fédérations de tourisme ;
- Les dépenses liées à l'animation en diminution de 3,58 % : organisation du festival des cerfs-volants, Sorties de Plage, des pots d'accueil, de la Fête des Boucholeurs, du feu d'artifice du 14 juillet et des animations de fin d'année. En 2011, le festival Mômes en Fête est supprimé et une grande part des crédits ainsi libérés est réaffectée aux autres animations ;
- Les charges de personnel intègrent les frais liés au personnel permanent et aux saisonniers.

Les recettes se composent de la taxe de séjour, de la taxe additionnelle à la taxe de séjour et de diverses subventions pour le festival des Cerfs-Volants et la Fête des Boucholeurs.

	2010	2011
Reversement taxe additionnelle Taxe de séjour	13 000	13 000
Charges de gestion courante	46 262	46 800
Promotion	4 574	6 100
Animations et événements	156 100	150 500
Charges de personnel	162 264	163 000
TOTAL DEPENSES	382 200	379 400
Taxe de séjour	143 000	143 000
Subventions et participations	7 500	5 000
Reversement solde EPIC	6 400	
TOTAL RECETTES	156 900	148 000

La taxe additionnelle perçue (10 % de la taxe de séjour) donne lieu à un reversement intégral au Conseil Général pour financer les actions de promotion en faveur de cette « industrie » qui occupe la première place en Charente-Maritime et dans notre commune.

- **La direction des finances et de l'administration générale**

Elle regroupe les budgets délégués Moyens généraux, Enfance – Jeunesse – Education, Sécurité et administration générale, Assurances et Cimetière.

	2010	2011
Total dépenses direction DirFiAG	1 710 400	1 755 700
Total recettes direction DirFiAG	7 765 550	8 177 385

➤ **MOYENS GENERAUX**

Ce budget, qui diminue de 7,14 %, prend en compte :

- Les fournitures de bureau ;
- Certains frais généraux : pharmacie, réceptions, fonctionnement de la municipalité, achats de livres et abonnements aux revues ;
- Les frais d'affranchissement, de transport de gros colis et de maintenance des équipements (plieuse, machine à affranchir).

Ce budget retrace également les recettes relatives au domaine public : droits de place des marchés, terrasses, stationnement estival... qui progressent quant à elles de 2,78 %.

	2010	2011
Fournitures de bureau	19 000	19 000
Fonctionnement général	19 200	14 800
Courrier	31 800	31 200
TOTAL DEPENSES	70 000	65 000
Droits de stationnement	24 000	25 000
Droits de place	156 000	160 000
TOTAL RECETTES	180 000	185 000

➤ **ENFANCE – JEUNESSE – EDUCATION**

Ce budget regroupe les dépenses relatives au fonctionnement des écoles maternelles et primaires, à la restauration scolaire, à l'enfance et à la jeunesse. Il progresse de 0,46 % malgré la diminution du nombre d'enfants scolarisés et le transfert d'une école. Ces crédits attestent des efforts de la commune pour maintenir une qualité d'accueil des enfants très enviée.

On note une augmentation sensible (+ 13 %) des crédits consacrés à la restauration scolaire, qui s'explique par une hausse conséquente du prix des repas en partie liée à l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique pour la préparation des menus, mais aussi par la progression du nombre de repas servis, preuve du succès de nos restaurants scolaires.

Ce budget comporte aussi les dépenses liées au service de portage de plateaux repas aux personnes âgées puisqu'il est inclus dans le marché global pour la restauration. Ce service est compensé par le reversement du CCAS. Les crédits afférents sont stables.

La subvention allouée à La Ruche est inscrite en diminution car il est prévu que le personnel scolaire assure l'entretien des futurs locaux situés à l'école des Boucholeurs, pour réduire les charges de l'association. Cependant la mairie travaille actuellement étroitement avec l'équipe dirigeante de La

Ruche pour définir le futur projet de fonctionnement de la structure. Le montant de la participation communale pourra alors être revu en fonction du projet qui sera validé conjointement.

	2010	2011
Restauration scolaire	115 000	130 000
Plateaux repas	25 500	25 500
Fournitures scolaires	18 145	17 016
Autres dépenses service scolaire	36 550	31 282
TOTAL SERVICE SCOLAIRE	195 195	203 798
Subventions coopératives scolaires	8 587	8 002
Subventions voyages écoles	2 100	2 000
Subvention La Ruche	30 000	26 000
Activités jeunesse	33 100	32 900
TOTAL ACTIVITES PERISCOLAIRES	73 787	68 902
CHARGES DE PERSONNEL	601 718	602 000
TOTAL DEPENSES	870 700	874 700
Vente repas scolaires	130 000	155 000
Remboursement CCAS achat plateaux repas	25 500	25 500
Subventions scolaires extérieures	110 000	98 020
Remboursement rémunérations	23 580	27 350
Autres recettes	8 530	10 015
TOTAL RECETTES	297 610	315 885

Les ventes de repas scolaires augmentent tandis que celles de plateaux repas restent stables. Les participations des communes aux frais de scolarité des élèves extérieurs chutent de 10,89 %.

➤ ADMINISTRATION GENERALE

Ce budget en augmentation de 6,55 % regroupe deux catégories de dépenses :

- Les frais relatifs à la sécurité qui progressent de 4,42 % : frais de personnel de la police municipale, surveillance du stationnement estival, surveillance nocturne de la commune...
- Les dépenses d'administration générale en hausse de 7,25 % : charges de personnel (agents de l'accueil, des moyens généraux et des finances), taxes foncières, cotisations et adhésions aux syndicats et divers organismes intercommunaux, redevances et loyers, subventions (CCAS, associations à objet social...), ainsi que les dépenses relatives au relogement d'urgence des personnes sinistrées lors de la tempête Xynthia.

Les recettes progressent de 3,26 % et constituent les principales ressources de la commune :

- Les impôts locaux : 3,82 M€
- La Dotation Forfaitaire (dotation de fonctionnement versée par l'Etat) : 1,65 M€
- Le prélèvement sur les jeux du Casino : 0,95 M€
- Les droits de mutation : 0,3 M€
- La taxe sur l'électricité : 0,156 M€

S'ajoutent les recettes de locations d'immeuble, les reversements des budgets annexes (Service des Eaux et Action Economique) et divers produits exceptionnels.

	2010	2011
Dépenses de sécurité	79 000	88 000
Charges de personnel police municipale	95 300	94 000
TOTAL SECURITE	174 300	182 000
Cotisations syndicats et associations	5 600	5 450
Cotisations EPCI	75 370	56 170
Subvention CCAS	28 000	57 000
Taxes foncières	20 000	20 600
Taxe sur les logements sociaux	-	-
Subventions aux associations	24 750	24 750
Frais de relogement suite Xynthia	-	30 000
Autres dépenses	42 280	42 030
Charges de personnel Administration Générale	336 400	335 000
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	532 400	571 000
TOTAL DEPENSES	706 700	753 000
Impôts et taxes	5 178 986	5 320 996
Dotations	1 930 620	2 014 122
Autres produits	164 034	175 882
TOTAL RECETTES	7 273 640	7 511 000

➤ **ASSURANCES**

	2010	2011
TOTAL DEPENSES	63 000	63 000
TOTAL RECETTES	4 000	160 000

Ce budget est stable grâce au marché passé en 2009. Côté recettes, 160 000 € sont inscrits en prévision du paiement de la vétusté déduite par notre assureur lors du remboursement du « sinistre Xynthia ».

➤ **ETAT-CIVIL – CIMETIERE - ELECTIONS**

	2010	2011
Concessions cimetière	6 000	4 000
Taxe d'inhumation	3 000	1 500
Participation élections	1 300	-
TOTAL RECETTES	10 300	5 500

Les dépenses du cimetière sont comptabilisées sur le budget des services techniques (entretien) et en investissement (programme de réfection des allées et reprises des concessions). Les recettes proviennent des ventes de concessions au cimetière municipal et du produit de la taxe sur les inhumations instaurée fin 2009.

- **La direction des services techniques**

Elle regroupe les budgets délégués Services techniques et Plage.

➤ **SERVICES TECHNIQUES**

	2010	2011
Total dépenses direction ST	2 622 300	2 596 400
Total recettes direction ST	167 540	138 250

Les services techniques, dont le budget diminue de 2,72 %, sont chargés de l'entretien dans quatre grands domaines : les bâtiments, la voirie, les espaces verts et le parc automobile municipal. La diminution des crédits qui leur sont affectés s'explique en majeure partie par :

- Le transfert des dépenses liées à la téléphonie (soient 39 000 €) au budget délégué Informatique ;
- Le transfert au budget délégué Médiathèque des consommations d'électricité ainsi que des dépenses de maintenance du chauffage et de l'ascenseur.

	2010	2011
Direction	93 525	107 900
Bâtiment	539 100	521 600
Voirie	295 500	297 500
Espaces verts	335 500	328 500
Parc automobile	106 000	106 500
Charges de personnel	1 062 675	1 004 000
TOTAL DEPENSES	2 432 300	2 366 000
Redevances et autres	29 000	32 300
Remboursements rémunérations	121 140	88 950
TOTAL RECETTES	150 140	121 250

Les dépenses de « Direction », en progression de 15,37 %, comprennent les frais généraux des services techniques (annonces, habillement, documentation, honoraires, pharmacie...) ainsi que des locations de matériel et les crédits alloués à la rémunération des brigades vertes (en augmentation de 22,12 % suite au réajustement des crédits en fonction de l'importance réelle de leur prestation).

On remarque par ailleurs :

- Une diminution de 3,25 % des dépenses liées aux bâtiments : le transfert des dépenses de téléphonie a en effet été en partie compensé par des augmentations de crédits pour les travaux confiés aux entreprises ;
- Une stabilisation des dépenses liées à la voirie, avec notamment le maintien des efforts sur la propreté urbaine ;
- Une diminution de 2 % des frais liés à l'entretien des espaces verts, malgré l'augmentation des surfaces à entretenir et les efforts à maintenir pour conserver notre troisième fleur ;
- Une stabilisation des dépenses liées au parc automobile municipal : la souscription de contrats d'entretien lors de l'achat de véhicules induit en effet un recours moindre aux garagistes.

Côté recettes, la diminution est de 19,24 %. Il s'agit des redevances pour implantation de réseaux sur le domaine public (téléphonie, électricité, gaz) et du produit de la location de panneaux d'affichage, auxquels s'ajoutent des remboursements de rémunérations en baisse de 26,6 % (contrats aidés et mise à disposition du gardien du port).

➤ PLAGE

Les dépenses augmentent globalement de 21,26 % :

- La surveillance de la plage comprend la prestation des sauveteurs du Service Départemental d'Incendie et de Secours et les frais de location et d'équipement des deux postes de secours ; Ces dépenses progressent de plus de 25 % suite au réajustement des crédits nécessaires à la location des postes de secours (destruction du Malibu) ;
- Les crédits consacrés à l'entretien de la plage progressent de 19,65 %. Ils concernent essentiellement les transferts de sable (95 000 € soit 59 % des crédits). Cependant d'autres dépenses importantes apparaissent cette année : une enveloppe de 12 200 € pour des études menées par la CdA sur la vulnérabilité de la plage et par le SIVU des Pertuis pour le projet de réensablement et de protection face à la mer au nord de la plage.

Les recettes proviennent des redevances d'occupation de la plage concédée par l'Etat à la commune.

	2010	2011
Surveillance été plage	55 600	69 600
Entretien plage	134 400	160 800
TOTAL DEPENSES	190 000	230 400
Redevances occupation plage	17 400	17 000
TOTAL RECETTES	17 400	17 000

- **Les services transversaux**

Ils regroupent les budgets délégués Personnel (élus et agents non affectés dans les trois directions : DGS et « experts »), Affaires juridiques, patrimoniales et urbanisme et Informatique.

	2010	2011
Total dépenses services transversaux	679 300	720 500
Total recettes services transversaux	38 000	23 000

➤ PERSONNEL

Les dépenses sont stables (- 0,24 %).

	2010	2011
Divers frais personnel	44 000	41 000
Charges de personnel	364 300	362 300
Frais élus	131 000	134 700
TOTAL DEPENSES	539 300	538 000
Décharge activité	36 500	22 000
Remboursements assurance personnel	1 500	1 000
TOTAL RECETTES	38 000	23 000

Les recettes consistent en des remboursements de charges ou de salaires. Celles-ci diminuent en 2011 car l'agent qui bénéficie d'une décharge d'activité pour l'exercice des fonctions syndicales au niveau départemental partira à la retraite en cours d'année. En conséquence, la commune n'assumera plus le salaire correspondant et ne percevra plus de remboursement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime.

➤ **AFFAIRES JURIDIQUES, PATRIMONIALES ET URBANISME**

	2010	2011
Honoraires architecte conseil	23 400	24 000
Honoraires avocats et frais de contentieux	9 000	9 000
Autres	7 600	5 500
TOTAL DEPENSES	40 000	38 500

Les dépenses diminuent de 3,75 % du fait de la réduction des dépenses annexes (annonces et insertions, organisation des journées du patrimoine...).

➤ **INFORMATIQUE**

	2010	2011
Informatique	100 000	105 000
Téléphonie	-	39 000
TOTAL DEPENSES	100 000	144 000

Après une augmentation régulière pour tenir compte de l'accroissement des frais de maintenance qui a suivi celui du parc de matériel, le budget connaîtra cette année deux modifications majeures :

- Le transfert des dépenses liées à la téléphonie (lignes fixes, mobiles et dépenses de maintenance des téléphones) auparavant prises en compte sur le budget délégué des services techniques ;
- L'inscription de nouveaux crédits pour l'abonnement au système d'appel téléphonique automatisé VIAPPEL dans le cadre du plan communal de sauvegarde.

Fin 2010, la commune utilisait et entretenait : 179 ordinateurs, 12 serveurs informatiques, 32 imprimantes, 28 photocopieurs et 60 logiciels, répartis sur 19 sites.

D / Le programme d'investissement 2011

Jean-Louis LEONARD propose de voter par opération les crédits d'investissement 2011 qui s'élèvent à **4 169 767,10 €** :

- dont 280 767,10 € de crédits votés en 2010 et reportés sur 2011 (restes à réaliser) ;
- dont 3 889 000 € de crédits nouveaux proposés au vote du BP 2011.

GRANDS PROJETS		710 000 €
VOIRIES DEPARTEMENTALES	Participation avenue de Strasbourg	75 000 €
HIPPODROME	Maîtrise d'œuvre	200 000 €
CASTRUM ALONIS	Espaces publics Vieux Châtelailon	10 000 €
LIAISON PORT PUNAY - BOUCHOLEURS	Aménagement de 2 mini-giratoires	20 000 €
REHABILITATION DE LA MAIRIE	Réhabilitation de l'intérieur	350 000 €
	Façades	50 000 €
	TOTAL	400 000 €
ILOT JONCHERY	Maîtrise d'œuvre	5 000 €

VOIRIE		870 000 €
TRAVAUX DE REHABILITATION	Allées de Montmeillant (Saintes-La Rochelle)	300 000 €
	Rue Carnot	15 000 €
	Rue Pierre Loti	80 000 €
	Place Jean Moulin	40 000 €
	TOTAL	435 000 €
TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE	Aménagements de sécurité rue de Chinon	40 000 €
	Parking SNCF + St Jean des Sables	10 000 €
	Etudes diverses	10 000 €
	Travaux divers	140 000 €
	Travaux de signalisation	25 000 €
	Aménagements PMR	30 000 €
	Pistes cyclables	5 000 €
	Amélioration du réseau pluvial	10 000 €
	Revêtements bicouches - enrobés	60 000 €
	Eclairage public	40 000 €
	Aménagement promenade de la mer	50 000 €
	Mobilier urbain	15 000 €
TOTAL	435 000 €	

ESPACES VERTS		45 000 €
PARC MUNICIPAL	Réfection des allées	5 000 €
PROGRAMME DE VEGETALISATION	Mobilier urbain pour fleurissement	5 000 €
	Fontaine place Jean Moulin	15 000 €
	Travaux divers	20 000 €
	TOTAL	40 000 €

MER ET LITTORAL		349 500 €
POSTE DE SECOURS	Réaménagement et équipement intérieur	2 000 €
	Début de reconstruction du poste Barraud	60 000 €
	Signalétique et jalonnement	5 000 €
	TOTAL	67 000 €
TRAVAUX PLAGES	Equipements et rampes d'accès PMR	7 000 €
	Equipement kiosque de plage	1 000 €
	Coffret animation parc	10 000 €
	Girondines textiles + bois	6 000 €
	TOTAL	24 000 €
RESEAUX PLUVIAUX	Réaménagement de fossés	5 000 €
DIGUES	Installation de portes de digue	3 500 €
	Travaux portuaires	10 000 €
	Protections amovibles	240 000 €
	TOTAL	253 500 €

SCOLAIRE ET JEUNESSE		198 500 €
MAISON DE LA PETITE ENFANCE	Travaux divers	1 000 €
MATERNELLE DES SABLES	Travaux divers	7 500 €
MATERNELLE JONCHERY	Travaux divers	10 000 €
PRIMAIRE JONCHERY	Travaux de gros entretien	10 000 €
PRIMAIRE MICHAUD	Travaux divers	10 000 €
PRIMAIRE BOUCHOLEURS	Travaux pour l'installation de La Ruhe	150 000 €
CUISINE CENTRALE ET CANTINES	Matériel	5 000 €
	Travaux divers	5 000 €
	TOTAL	10 000 €

EQUIP. SPORTIFS, CULTURELS ET ANIMATION		599 000 €
STADE	Travaux de réhabilitation de l'éclairage	6 000 €
	Travaux divers	10 000 €
	TOTAL	16 000 €
GYMNASE	Travaux divers	2 000 €
SALLE POLYVALENTE	Acquisition de matériel	7 500 €
	Travaux sol	30 000 €
	TOTAL	37 500 €
DOJO	Travaux divers	1 500 €
CENTRE NAUTIQUE	Travaux divers	5 000 €
CENTRE AQUATIQUE	Travaux de grosses réparations	420 000 €
DIVERS EQUIPEMENTS SPORTIFS	Extension de l'éclairage du boulodrome	15 000 €
	Travaux divers	5 000 €
	TOTAL	20 000 €
ANIMATIONS	Equipements divers	2 000 €
	Matériel animation de la plage	3 000 €
	TOTAL	5 000 €
ESPACE BEAUSEJOUR	Travaux complémentaires	30 000 €
ESPACE CARNOT	Réhabilitation intérieure	30 000 €
SALLE LOUBET	Travaux divers	2 000 €
MEDIATHEQUE	Redimensionnement du chauffage	30 000 €

BATIMENTS		100 000 €
TRAVAUX EGLISE	Réfection toiture	35 000 €
REPARATIONS ET ENTRETIENS DIVERS	Réhabilitation diverses	15 000 €
	Diagnostic amiante et PMR	5 000 €
	TOTAL	20 000 €
ATELIERS MUNICIPAUX	Travaux divers	5 000 €
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	Travaux divers	10 000 €
MAGASIN L'ŒUVRE D'EMMANUELLE	Travaux de réfection façade	10 000 €
SANITAIRES PUBLICS	Travaux de réhabilitation	10 000 €
MAISONS DE QUARTIERS	Travaux de gros entretien	10 000 €

URBANISME		425 000 €
RESERVES FONCIERES	Acquisitions foncières	25 000 €
PATRIMOINE	Acquisition maison 22 bd de la libération	400 000 €

CIMETIERE		35 000 €
3 CIMETIERES	Acquisition de végétaux	5 000 €
	Réhabilitation des murs de ceinture	10 000 €
	Reprise des concessions échues	20 000 €
	TOTAL	35 000 €

CIRCULATION, COMMERCE ET SECURITE		120 000 €
MARCHE COUVERT	Travaux divers	10 000 €
SIGNALISATION	Renouvellement plaques de rues	3 000 €
	Panneaux électroniques	10 000 €
	TOTAL	13 000 €
STATIONNEMENT	Remise aux normes places stationnement	3 000 €
CIRCULATION	Etude signalétique - Jalonnement	50 000 €
	Réhabilitation borne rue du marché	20 000 €
	TOTAL	70 000 €
PROPRETE	Achat de sacs canins et distributeurs	2 000 €
CENTRE DE SECOURS	Matériel sapeurs pompiers	2 000 €
	Acquisition de défibrillateurs	10 000 €
	TOTAL	12 000 €
SECURITE	Abords des écoles	4 000 €
	Fourniture et pose de coussins berlinois	6 000 €
	TOTAL	10 000 €

MATERIEL DES SERVICES		437 000 €
PETIT MATERIEL	Acquisitions diverses	20 000 €
	Acquisition matériels PCS	30 000 €
	TOTAL	50 000 €
GROS MATERIEL	Acquisition d'une balayeuse	150 000 €
VEHICULES	Programme de renouvellement	50 000 €
ILLUMINATIONS ET ANIMATIONS	Programme annuel	52 000 €
LOGICIELS ET MATERIEL INFORMATIQUE	Renouvellement et amélioration du système	110 000 €
	Développement site Internet	25 000 €
	TOTAL	135 000 €

E / Annuité de la dette en 2011

L'annuité à inscrire au budget primitif s'élève à 800 000 € et se décompose comme suit :

- Charges financières (intérêts et pertes de change principalement) : 179 000 € ;
- Amortissement du capital emprunté en € : 130 000 € ;
- Amortissement du capital emprunté en Francs Suisses : 475 000 € ;
- Autres amortissements de capital (intégration travaux du Syndicat des Pertuis) : 16 000 € ;
- Aucun gain de change n'est prévu.

F / Les recettes d'investissement 2011

Il s'agit :

- Du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) : 375 000 € ;
- De la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : 30 000 € ;
- De la TLE (Taxe Locale d'Équipement) : 150 000 € ;
- De subventions : 551 377 € qui se répartissent comme suit :

	CDA	Conseil Général	État	Autres	
Voirie	-	30 000 €	200 000 €	-	230 000 €
Mer et littoral	-	-	100 000 €	-	100 000 €
Scolaire et jeunesse	-	2 069 €	-	-	2 069 €
Sport et culture	-	89 308 €	70 000 €	-	159 308 €
Bâtiments	-	-	60 000 €	-	60 000 €
	-	121 377 €	430 000 €	-	551 377 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif du Budget Principal 2011 par 25 voix pour et, 4 contre.

BUDGET PRIMITIF 2011 DU BUDGET PRINCIPAL (OPERATIONS REELLES)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES	Reports 2010	BP 2011	Total	RECETTES REELLES	Reports 2010	BP 2011	Total
Conseils de quartiers	-	353 100,00	353 100,00	Conseils de quartiers	-	116 500,00	116 500,00
Animations-sport	-	133 900,00	133 900,00	Médiathèque	-	34 230,00	34 230,00
Communication-internet	-	197 200,00	197 200,00	Beauséjour-Temps Libre	-	51 495,00	51 495,00
Relations publiques et inter.	-	29 800,00	29 800,00	Centre aquatique	-	826 740,00	826 740,00
Médiathèque	-	179 800,00	179 800,00	Tourisme	-	148 000,00	148 000,00
Beauséjour-Temps Libre	-	541 000,00	541 000,00	Total «Station»	-	1 176 965,00	1 176 965,00
Centre aquatique	-	939 900,00	939 900,00	Moyens généraux	-	185 000,00	185 000,00
Tourisme	-	379 400,00	379 400,00	Enfance-jeunesse-éducation	-	315 885,00	315 885,00
Total «Station»	-	2 754 100,00	2 754 100,00	Administration générale	-	7 511 000,00	7 511 000,00
Moyens généraux	-	65 000,00	65 000,00	Assurances	-	160 000,00	160 000,00
Enfance-jeunesse-éducation	-	874 700,00	874 700,00	Cimetière	-	5 500,00	5 500,00
Admin. Générale et sécurité	-	753 000,00	753 000,00	Total «DirfiAG»	-	8 177 385,00	8 177 385,00
Assurances	-	63 000,00	63 000,00	Services techniques	-	121 250,00	121 250,00
Total «DirfiAG»	-	1 755 700,00	1 755 700,00	Plage	-	17 000,00	17 000,00
Services techniques	-	2 366 000,00	2 366 000,00	Total «Services Techniques»	-	138 250,00	138 250,00
Plage	-	230 400,00	230 400,00	Personnel (non affecté) et élus	-	23 000,00	23 000,00
Total «Services Techniques»	-	2 596 400,00	2 596 400,00	Total «Services Transversaux»	-	23 000,00	23 000,00
Personnel (non affecté) et élus	-	538 000,00	538 000,00	Excédent reporté	-	902 602,00	902 602,00
Juridique, patrimoine et urba.	-	38 500,00	38 500,00				
Informatique	-	144 000,00	144 000,00				
Total «Services Transversaux»	-	720 500,00	720 500,00				
Intérêts de la dette	-	179 000,00	179 000,00				
TOTAL	-	8 005 700,00	8 005 700,00	TOTAL	-	10 418 202,00	10 418 202,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES REELLES	Reports 2010	BP 2011	Total	RECETTES REELLES	Reports 2010	BP 2011	Total
Grands projets	11 912,40	710 000,00	721 912,40	FCTVA	-	375 000,00	375 000,00
Voirie	34 609,64	870 000,00	904 609,64	TLE	-	150 000,00	150 000,00
Espaces verts	-	45 000,00	45 000,00	DETR	-	30 000,00	30 000,00
Mer et littoral	54 352,00	349 500,00	403 852,00	Subventions d'investissement	280 767,10	551 377,00	832 144,10
Affaires scolaires	3 333,34	198 500,00	201 833,34	Emprunt	-	991 121,00	991 121,00
Culture, sports et loisirs	71 444,89	599 000,00	670 444,89	Affectation de résultat	-	2 343 805,00	2 343 805,00
Bâtiments publics	8 048,14	100 000,00	108 048,14				
Urbanisme	-	425 000,00	425 000,00				
Affaires générales	58 806,00	-	58 806,00				
Cimetière	21 788,56	35 000,00	56 788,56				
Commerce et marchés	3 400,00	120 000,00	123 400,00				
Matériel & mobilier des services	13 072,13	437 000,00	450 072,13				
Total budgets élus	280 767,10	3 889 000,00	4 169 767,10				
Dette €	-	130 000,00	130 000,00				
Dette CHF	-	475 000,00	475 000,00				
Autres dettes	-	16 000,00	16 000,00				
Total dette	-	621 000,00	621 000,00				
Déficit reporté	-	2 343 805,00	2 343 805,00				
TOTAL	280 767,10	6 853 805,00	7 134 572,10	TOTAL	280 767,10	4 441 303,00	4 722 070,10
TOTAL GÉNÉRAL	280 767,10	14 859 505,00	15 140 272,10	TOTAL GÉNÉRAL	280 767,10	14 859 505,00	15 140 272,10

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES EAUX

Code nomenclature : 7.1.2

Jean-Louis LEONARD présente le budget primitif 2011 du budget annexe du Service des Eaux.

Avec les opérations d'ordre et la prise en compte du déficit des restes à réaliser (34 186,14 €), le budget primitif 2011 atteint les équilibres suivants :

- 339 930,14 € pour la section d'exploitation ;
- 283 256,14 € pour la section d'investissement.

Ce budget annexe comporte de faibles charges de fonctionnement puisque l'exploitation du service d'adduction de l'eau est confiée à un délégataire qui en échange verse une redevance d'exploitation (Contrat d'affermage avec la SAUR) dont le montant pour 2011 est estimé à environ 250 000 €.

Il est rappelé que la ville est propriétaire du réseau et que tous les investissements sont donc à sa charge.

Grâce à cette redevance, à la TVA récupérée sur les investissements et aux excédents réalisés en 2010, ce budget annexe permettra en 2011 de financer sans emprunt un programme de travaux de 191 000 € :

- Travaux courants sur le réseau : 161 000 € ;
- Travaux à la station de pompage : 15 000 € ;
- Travaux à la station de surpression : 15 000 €.

La balance comptable ci-dessous retrace les prévisions budgétaires réelles :

Le Budget Primitif 2011 du Service des Eaux est adopté par 25 voix pour et 4 contre.

BUDGET PRIMITIF 2011 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES EAUX (OPERATIONS REELLES)

SECTION D'EXPLOITATION					
DEPENSES RÉELLES	Reports 2010	BP 2011	RECETTES RÉELLES	Reports 2010	BP 2011
Entretien réseau	-	6 000,00	Redevance SAUR	-	249 559,14
Achat d'eau	-	60 000,00	Excédent reporté	-	90 371,00
Taxes foncières	-	1 000,00			
Reversement BP	-	60 000,00			
Frais financiers	-	10 000,00			
<i>Dont intérêts</i>	-	<i>6 500,00</i>			
<i>Dont pertes de change</i>	-	<i>3 500,00</i>			
TOTAL	-	137 000,00	TOTAL	-	339 930,14

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES RÉELLES	Reports 2010	BP 2011	RECETTES RÉELLES	Reports 2010	BP 2011
Rembours. capital	-	35 000,00	Affectation	-	16 869,00
<i>Dont emprunts €</i>	-	<i>16 000,00</i>	Excédent reporté	-	17 317,00
<i>Dont emprunts CHF</i>	-	<i>19 000,00</i>	Remboursement TVA	-	23 070,00
Travaux 2011	34 186,14	191 000,00			
<i>Dont renforcement réseau</i>	<i>34 186,14</i>	<i>-</i>			
<i>Dont travaux courants</i>	<i>-</i>	<i>161 000,00</i>			
<i>Dont station de surpression</i>	<i>-</i>	<i>15 000,00</i>			
<i>Dont station de pompage</i>	<i>-</i>	<i>15 000,00</i>			
TOTAL	34 186,14	226 000,00	TOTAL	-	57 256,00

TOTAL GÉNÉRAL	34 186,14	363 000,00	TOTAL GÉNÉRAL	-	397 186,14
	397 186,14				397 186,14

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE DE L’ACTION ECONOMIQUE

Code nomenclature : 7.1.2

Jean-Louis LEONARD présente le budget primitif 2011 du budget annexe de l’Action Economique.

Avec les opérations d’ordre, le budget primitif 2011 atteint les équilibres suivants :

- 111 322 € pour la section de fonctionnement ;
- 41 885 € pour la section d’investissement.

La commune gère 10 locaux ou espaces loués à des entreprises. Le montant annuel des loyers encaissés est de l’ordre de 52 000 €.

En 2011, il n’est pas prévu d’importants travaux (seulement 41 885 € de crédits prévus) et 50 000 € pourront ainsi être reversés au budget principal.

La balance comptable ci-dessous retrace les prévisions budgétaires réelles :

Le Budget Primitif 2011 du Service de l’Action Economique est adopté par 25 voix pour et 4 contre.

BUDGET PRIMITIF 2011 DU BUDGET ANNEXE DE L'ACTION ECONOMIQUE (OPERATIONS REELLES)

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES RÉELLES	BP 2011	RECETTES RÉELLES	BP 2011
Entretien bâtiments	10 000,00	Loyers	52 000,00
Taxes foncières	8 500,00	Excédent reporté	59 322,00
Reversement BP	50 000,00		
Charges exceptionnelles	937,00		
TOTAL	69 437,00	TOTAL	111 322,00

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES RÉELLES	BP 2011	RECETTES RÉELLES	BP 2011
Travaux	41 885,00		
TOTAL	41 885,00	TOTAL	-

TOTAL GÉNÉRAL	111 322,00	TOTAL GÉNÉRAL	111 322,00
----------------------	-------------------	----------------------	-------------------

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE (HT)

Code nomenclature : 7.1.2

Jean-Louis LEONARD présente le budget primitif 2011 du budget annexe du Port de Plaisance.

Avec les opérations d'ordre, le budget primitif 2011 atteint les équilibres suivants :

- 73 914 € pour la section d'exploitation ;
- 38 660 € pour la section d'investissement.

En section d'exploitation, 62 170 € HT de recettes sont prévus (53 500 € de redevances pour le port de plaisance et 8 670 € de redevances pour le port des Boucholeurs). Ces recettes, avec les excédents dégagés en 2010, permettront de financer notamment :

- 15 300 € de frais de personnel (capitaine du port et gestionnaire) ;
- 6 360 € HT de frais d'entretien et d'acquisition de matériel pour le port de plaisance ;
- 7 000 € HT de frais d'entretien et d'acquisition de matériel pour le port des Boucholeurs ;
- Le solde et le résultat reporté serviront à financer les investissements.

Après le remplacement des trois pieux du vieux ponton et la révision générale de celui-ci en 2010, des menus travaux sont prévus en 2011, pour un montant global de 20 000 € HT.

La balance comptable ci-dessous retrace les prévisions budgétaires réelles :

Le Budget Primitif 2011 du Port de Plaisance est adopté par 25 voix pour et 4 contre.

BUDGET PRIMITIF 2011 DU BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE (OPERATIONS REELLES)

SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES REELLES	BP 2011	RECETTES REELLES	BP 2011
Réceptions	70,00	Redevances Port de plaisance	53 500,00
Assurance bateau	220,00	Redevances Port des Boucholeurs	8 670,00
Taxes foncières	520,00	Excédent reporté	8 013,00
Cotisations	250,00		
Personnels affectés	15 308,00		
Intérêts des emprunts	7 500,00		
Frais non ventilés	23 868,00		
Entretiens réparations	6 000,00		
Achat de matériel	60,00		
Achat de badges	300,00		
Port de plaisance	6 360,00		
Entretiens réparations	3 000,00		
Achat de matériel	4 000,00		
Port des Boucholeurs	7 000,00		
TOTAL	37 228,00	TOTAL	70 183,00

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2011	RECETTES REELLES	BP 2011
Remboursement capital – emprunts €	13 000,00	Cautions pour cartes magnétiques	300,00
Equipement Port de Plaisance	4 000,00	Affectation de résultat	1 675,00
Travaux pontons	15 955,00		
Remboursement caution	300,00		
Déficit reporté	1 675,00		
TOTAL	34 930,00	TOTAL	1 975,00
TOTAL GENERAL	72 158,00	TOTAL GENERAL	72 158,00

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE DE LA COLLINE DES BOUCHOLEURS (HT)

Code nomenclature : 7.1.2

Jean-Louis LEONARD présente le budget primitif 2011 du budget annexe de la Colline des Boucholeurs créé en 1999 pour conduire l'opération du lotissement de la Colline d'Angoute.

Avec les opérations d'ordre (essentiellement les variations de stocks pour la production et la vente des terrains), le budget primitif 2011 atteint les équilibres suivants :

- 346 497 € pour la section d'exploitation ;
- 394 207 € pour la section d'investissement.

Cette opération de lotissement de 45 parcelles est quasiment achevée : la dernière vente a été encaissée début 2009 et quelques travaux de finitions resteront encore à effectuer dans les premiers mois de l'année.

La balance comptable ci-dessous retrace les prévisions budgétaires réelles :

Le Budget Primitif de la Colline des Boucholeurs est adopté par 25 voix pour et 4 contre.

BUDGET PRIMITIF 2011 DU BUDGET ANNEXE DE LA COLLINE DES BOUCHOLEURS (OPERATIONS REELLES)

SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES REELLES	BP 2011	RECETTES REELLES	BP 2011
Travaux phase 2	30 595,00	Excédent reporté	79 325,00
Intérêts de la dette	1 500,00		
ICNE	200,00		
Pertes de change	28 265,00		
TOTAL	60 560,00	TOTAL	79 325,00

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2011	RECETTES REELLES	BP 2011
Remboursement emprunts	41 000,00	Excédent investissement	138 235,00
Annuités à venir (rembours anticipé)	116 000,00		
TOTAL	157 000,00	TOTAL	138 235,00

TOTAL GÉNÉRAL	217 560,00	TOTAL GÉNÉRAL	217 560,00
----------------------	-------------------	----------------------	-------------------

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE COMMERCIAL DE BEAUSEJOUR (HT)

Code nomenclature : 7.1.2

Jean-Louis LEONARD présente le budget primitif 2011 du budget annexe commercial de Beauséjour.

Avec les opérations d'ordre, le budget primitif 2011 atteint les équilibres suivants (montants HT) :

- 202 800 € pour la section d'exploitation ;
- 81 292 € pour la section d'investissement.

Les recettes réelles d'exploitation 2011 proviennent à 52 % des 3 grandes régies commerciales :

- Evènements économiques : 41 000 € HT ;
- Evènements familiaux : 17 800 € HT ;
- Evènements culturels : 47 000 € HT.

A cela s'ajoutent des subventions d'aide à la diffusion de la culture pour un montant de 52 000 €, un reversement de TVA d'un montant de 24 290 €, et l'excédent reporté de 20 710 €.

Les charges de fonctionnement rattachées à ce budget sont celles directement liées aux activités commerciales : fluides, entretien des espaces concernés, communication... ; et, en ce qui concerne les événements culturels : achat de spectacles, repas et hébergement des artistes, prestations techniques... Ces dépenses sont estimées pour 2011 à 157 800 € HT.

En ce qui concerne l'investissement, seul le changement de logiciel de billetterie est envisagé. Des crédits conséquents (de l'ordre de 81 000 € HT) devront cependant être ouverts pour équilibrer la section d'investissement qui bénéficie de recettes d'ordre élevées (amortissements).

La balance comptable ci-dessous retrace les prévisions budgétaires réelles :

Le Budget Primitif 2011 de Beauséjour – Service commercial est adopté par 25 voix pour et 4 contre.

BUDGET PRIMITIF 2011 DU BUDGET ANNEXE COMMERCIAL DE BEAUSEJOUR (OPERATIONS REELLES)

SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES RÉELLES	BP 2011	RECETTES RÉELLES	BP 2011
Fluides et énergies	7 500,00	Événements économiques	41 000,00
Prévention et sécurité	2 500,00	Événements familiaux	17 800,00
Maintenance du bâtiment	800,00	Culture : vente de billets de spectacles	47 000,00
Divers entretiens	3 000,00	Culture : subventions d'aide à la diffusion	52 000,00
Informatique / bureautique	3 500,00	Reversement TVA	24 290,00
Communication	14 500,00	Excédent reporté	20 710,00
Prestations refacturées aux clients	4 000,00		
Frais divers	3 000,00		
Culture	119 000,00		
TOTAL	157 800,00	TOTAL	202 800,00

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES RÉELLES	BP 2011	RECETTES RÉELLES	BP 2011
Acquisition matériel et logiciels	81 062,00	Excédent reporté	36 292,00
Cautions	230,00		
TOTAL	81 292,00	TOTAL	36 292,00

TOTAL GÉNÉRAL	239 092,00	TOTAL GÉNÉRAL	239 092,00
----------------------	-------------------	----------------------	-------------------

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE COMMERCIAL DE L’OFFICE DE TOURISME (HT)

Code nomenclature : 7.1.2

Jean-Louis LEONARD présente le budget primitif 2011 du budget annexe commercial de l’Office de Tourisme, qui entame sa troisième année d’existence. En effet, à la suite de sa « municipalisation », les activités commerciales de l’Office de Tourisme (entrées au minigolf, visites des parcs à huîtres, ventes au comptoir à l’exclusion des séjours touristiques, perception des cotisations des professionnels et ventes d’encarts publicitaires) sont désormais individualisées dans un budget annexe soumis à TVA dont le chiffre d’affaires s’est monté en 2010 à plus de 90 000 € HT. Sont aussi inscrites sur ce budget les opérations de promotion de la station.

Sans les opérations d’ordre (ce budget n’en comporte pas), le budget primitif 2011 atteint les équilibres suivants (montants HT) :

- 110 056 € pour la section d’exploitation ;
- Il n’existe pas de section d’investissement.

La balance comptable ci-dessous retrace les prévisions budgétaires réelles :

Le Budget Primitif 2011 de l’Office de Tourisme - Activités commerciales est adopté par 25 voix pour et 4 contre.

BUDGET PRIMITIF 2011 DU BUDGET ANNEXE COMMERCIAL DE L'OFFICE DE TOURISME (OPERATIONS REELLES)

SECTION D'EXPLOITATION		
DEPENSES RÉELLES	BP 2011	RECETTES RÉELLES
Cartes de bus	3 000,00	Cartes de bus
Marchandises	800,00	Billetterie
Billetterie	38 000,00	Produits boutique
Frais bancaires	312,00	Ventes au comptoir
Location TPE	200,00	Entrées
Billets pour imprimante	1 400,00	Minigolf
Achats pour ventes au comptoir	43 712,00	Entrées
Petit matériel	510,00	Visite des parcs à huitres
Fonctionnement minigolf	510,00	Cotisations
Petit matériel	510,00	encarts publicitaires
Alimentation pour dégustations	2 040,00	Participations socio professionnelles
Visite des parcs à huitres	2 550,00	Excédent reporté 2010
Marketing (cartes de vœux)	6 384,00	
Guide de la station	10 200,00	
Guide des meublés et chambres d'hôtes	12 600,00	
Guide des rendez-vous d'été	10 200,00	
Taxe éco-folio	500,00	
Banque photos	2 200,00	
Editions	42 084,00	
Opération avec le CDT	2 000,00	
Encarts publicitaires - Guide RV d'été	4 000,00	
Site internet	2 000,00	
Golf à la plage	9 000,00	
Opérations de promotion	4 000,00	
Promotion	21 000,00	
Dépenses exceptionnelles	200,00	
TOTAL	110 056,00	TOTAL
		110 056,00

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU HAUT-RILLON (HT)

Code nomenclature : 7.1.2

Jean-Louis LEONARD rappelle que le budget annexe du lotissement du Haut-Rillon a été créé par délibération du 28 janvier dernier. Ce budget permettra de retracer la création du lotissement communal (études diverses, mise au point des plans, travaux de viabilisation, espaces verts...) et sa commercialisation (encaissement des ventes de parcelles).

Pour sa première année d'existence, la balance comptable ci-dessous retrace les prévisions budgétaires réelles :

Le Budget Primitif 2011 du Lotissement du Haut Rillon est adopté par 25 voix pour et 4 contre.

BUDGET PRIMITIF 2011 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU HAUT-RILLON (OPERATIONS REELLES)

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES REELLES	BP 2011	RECETTES REELLES
Acquisitions foncières	380 000,00	
Maîtrise d'œuvre	380 000,00	
Frais de commercialisation	50 000,00	
	15 000,00	
Travaux phase 1	65 000,00	
Travaux divers	300 000,00	
	50 000,00	
Fouilles et archéologie	350 000,00	
Taxes foncières	50 000,00	
Frais annexes	10 000,00	
	5 000,00	
Intérêts de la dette	65 000,00	
	30 000,00	
TOTAL	890 000,00	TOTAL
		-

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES REELLES	BP 2011	RECETTES REELLES	BP 2011
		Emprunt en €	890 000,00
TOTAL	-	TOTAL	890 000,00
TOTAL GÉNÉRAL	890 000,00	TOTAL GÉNÉRAL	890 000,00

CONSOLIDATION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (OPERATIONS REELLES)

	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Total Général
Budget principal	8 005 700,00	7 134 572,10	15 140 272,10
Service des Eaux	137 000,00	260 186,14	397 186,14
Action économique	69 437,00	41 885,00	111 322,00
Port de plaisance (HT)	37 228,00	34 930,00	72 158,00
Colline des Boucholeurs (HT)	60 560,00	157 000,00	217 560,00
Beauséjour (HT)	157 800,00	81 292,00	239 092,00
Office de Tourisme (HT)	110 056,00	-	110 056,00
Lotissement du Haut-Rillon (HT)	890 000,00	-	890 000,00
	9 467 781,00	7 709 865,24	17 177 646,24

VI - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE RESTAURATION DES FORCES DE SECOURS DÉPLOYÉES APRÈS XYNTHIA

Code nomenclature : 1.4.1.

Monsieur Jean-Louis LEONARD explique que l'Association Emmanuelle s'est fortement impliquée dès le soir de la tempête et de la submersion du 28 février 2010.

En particulier, l'Association Emmanuelle s'est proposée pour préparer et servir les repas aux forces de secours (sapeurs-pompiers du département et d'autres départements, protection civile ...) employées à nettoyer les zones sinistrées et à vider les caves, garages et autres pièces inondées sur la ville de Châtelaiillon-Plage.

L'Association Emmanuelle a offert gratuitement ses locaux, la prestation de préparation des repas et de service, du dimanche soir 28 février au samedi 6 mars 2010.

Des achats alimentaires importants ont dû être engagés par l'Association Emmanuelle et le Foyer Emmanuelle (établissement d'hébergement de l'Association Emmanuelle) pour un montant total de 3 592,36 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à rembourser, sur présentation des justificatifs des factures acquittées, les achats alimentaires des repas des forces de secours après Xynthia.

Thierry BOSCARIOL, en tant que Directeur Général de l'Association Emmanuelle, impasse Clemenceau à Châtelaiillon-Plage, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, par 28 voix pour, le Conseil Municipal autorise le Maire à rembourser, sur présentation des justificatifs des factures acquittées, les achats alimentaires des repas des forces de secours après Xynthia pour un montant de 1 546,45 € à l'Association Emmanuelle, Impasse Clemenceau à Châtelaiillon-Plage et, pour un montant de 2 045,91 € au Foyer Emmanuelle, Chemin du Marais Blanc à Châtelaiillon-Plage.

VII - PERMIS D'AMENAGER DU LOTISSEMENT DU HAUT RILLON

Code nomenclature : 2-2-4

Dans le cadre de l'opération de restructuration du secteur de l'Hippodrome, la commune mène depuis plusieurs années une réflexion sur la restructuration de l'Hippodrome et de ces abords.

Le permis de construire de l'Hippodrome déposé le 10 mai 2010 est en cours d'instruction.

Le projet de lotissement du Haut Rillon proposé se situe sur les parcelles AP 4, 25, 26, 27 et 24 pour une superficie totale de 26 263m².

Il comprend :

- 5 lots de logements collectifs,
- 28 lots de logements privés,
- 1 lot de logements groupés à vocation sociale.

Les parcelles privées ont des superficies de 200 à 600m² et leur commercialisation sera assurée par la commune. Les voiries et espaces publics représentent 29% de la superficie afin de respecter un cadre de vie et un environnement agréable.

L'architecture sera de type plutôt balnéaire pour les parcelles situées le long de l'avenue de l'Hippodrome et plus contemporaine pour les constructions situées en retrait dans le lotissement.

Ce projet s'inscrit dans un plan d'urbanisme d'ensemble qui comprend l'aménagement des terrains situés au nord jusqu'à l'avenue de Strasbourg et au sud jusqu'à l'allée des cordées.

Ces deux autres opérations sont menées par des opérateurs privés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal charge le Maire de valider le dossier de permis d'aménager du lotissement du Haut Rillon et, l'autorise à signer ledit permis et les pièces y afférents.

VIII - EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION POUR L'ACQUISITION D'UNE MAISON SITUÉE AU 22 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION

Code nomenclature : 2-3-2

La propriété sise 22 boulevard de la Libération à l'angle de la rue Pape Carpentier est en vente.

Ce bien est constitué des parcelles AD 148-1294 et 1375 pour une superficie de 305m² sur lesquelles est bâtie une maison d'habitation de 5 pièces.

La situation de ce bien à proximité de la Mairie et voisin du garage municipal rue Pape Carpentier par le jardin est une opportunité pour organiser le redéploiement des services municipaux.

La commune comporte aujourd'hui 6 180 habitants et va, compte tenu des projets d'urbanisme accueillir prochainement environ 500 foyers supplémentaires.

Il convient à ce titre de prévoir une réorganisation des services à la population et l'acquisition de cette maison est une nécessité pour mener à bien ce projet.

La propriété fait l'objet d'un compromis de vente au prix de 425 000 € hors frais de notaire.

La déclaration d'intention d'aliéner a été reçue en Mairie le 16 mars 2011.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire de demander la délégation du droit de préemption de la CDA de la Rochelle à la commune, à préempter ce bien au prix de 425 000 € et, à signer tous documents et actes afférents à cette préemption.

IX - EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION POUR L'ACQUISITION D'UNE MAISON SITUÉE AU 45 AVENUE DE L'HIPPODROME

Code nomenclature : 2-3-2

La propriété sise 45 avenue de l'Hippodrome est en vente.

Ce bien est constitué de la parcelle AP 24 pour une superficie de 1 161m² sur laquelle est bâtie une maison d'habitation.

L'avenue de l'Hippodrome ainsi que son prolongement le Boulevard Georges Clemenceau fait l'objet d'un plan d'alignement annexé au Plan d'Occupation des Sols approuvé le 18 juin 1999.

En outre dans le cadre du plan de référence validé par le Conseil Municipal le 15 septembre 2008, le principe de réaménagement de cette voirie, dans la continuité des opérations d'aménagement de l'Hippodrome et de son nouveau quartier, a été acté.

L'application de l'alignement de cette parcelle représente une superficie de 175m² et la démolition d'une partie de la maison existante.

La propriété fait l'objet d'un compromis de vente au prix de 340 000 € plus 11 000 € de frais d'agence plus, frais de notaire.

La déclaration d'intention d'aliéner a été reçue en Mairie le 10 mars 2011

Pascale LEYON, en qualité d'agent immobilier, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, par 28 voix pour, le Conseil Municipal autorise le Maire de demander la délégation du droit de préemption de la CDA de la Rochelle à la commune, à préempter ce bien au prix de 340 000 € plus les divers frais et, à signer tous documents et actes afférents à cette préemption.

X - ANNULATION DE L'ATTRIBUTION D'UN VEHICULE DE FONCTION

Code nomenclature : 4.1.8

Par délibération en date du 13 décembre 2010, le Conseil Municipal décidait d'affecter un « véhicule de fonctions » en lieu et place d'un « véhicule de service » au Directeur des Services Techniques, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le contrôle de légalité demande le retrait de cette délibération, au motif d'une interprétation trop large du texte de notre part.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire d'annuler la délibération du 13 décembre 2010, et de revenir à l'attribution d'un « véhicule de service » au Directeur des Services Techniques à compter du 1^{er} janvier 2011.

XI - « CHATEL FÊTE L'ASIE » : CONVENTION AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE CADRE DU FESTIVAL SITES EN SCENE 2011

Code nomenclature : 7.5.1.

Stéphane VILLAIN indique que la Commission Permanente du Conseil Général a décidé le 18 février 2010 d'inscrire la manifestation « Châtel Fête l'Asie » des 24, 25 et 26 juin prochains dans la programmation du Festival Sites en Scène 2011.

Une convention entre le Département et la commune doit être signée pour préciser les engagements respectifs et permettre le versement de l'aide financière du Département d'un montant de 100 000 € pour « Châtel Fête l'Asie ».

Après en avoir délibéré, par 25 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, le Conseil Municipal approuve les termes de la convention avec le Conseil Général et autorise le Maire à la signer.

XII - TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Code Nomenclature : 8.1.4

Thierry COULON expose au Conseil Municipal que les restaurants scolaires de Châtelailon-Plage accueillent de plus en plus d'enfants souffrant d'allergie ou nécessitant un régime particulier dû à leur pathologie.

Cet accueil se fait selon un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) édicté par le médecin scolaire qui précise les aliments à ne pas servir à l'enfant.

Il arrive que des enfants apportent leur repas complet et leur vaisselle selon les prescriptions du médecin.

Thierry COULON propose au Conseil Municipal de prévoir, à compter du 1^{er} Avril 2011, sans rétroactivité, un tarif spécifique et unique, quel que soit le quotient familial, pour le repas apporté dans sa totalité par la famille.

Ce prix reviendrait à la moitié du prix du repas actuel, soit 1.48 euros. Ce tarif évoluera selon l'augmentation annuelle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce tarif spécifique et unique.

XIII – PRISE EN CHARGE DE LA PROTECTION JURIDIQUE DU MAIRE

Code nomenclature : 5.8.1

Jean-Louis LEONARD a été victime, au titre de ses fonctions de Maire de Châtelailon-Plage, de faits qui ont reçus les qualifications suivantes lors de l'instruction : menace de mort ou d'atteinte aux biens dangereuse pour les personnes à l'encontre d'un élu public.

Le Maire s'est constitué partie civile et l'affaire, suivie contre Monsieur Habib MOUFFOKES, devrait être jugée dans le bureau du Procureur le 6 mai prochain, dans le cadre d'une procédure avec reconnaissance préalable de culpabilité.

Pour assurer la protection du Maire, conformément à l'article L 2123-35 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune de Châtelailon-Plage est parfaitement fondée à intervenir.

Après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 4 abstentions, le Conseil Municipal autorise la commune de Châtelailon-Plage :

- à financer les frais d'avocat et de justice éventuels du Maire ;
- à subroger aux droits de la victime pour obtenir des dommages et intérêts et les restituer à la victime, déduction faite des frais avancés ;
- à se porter partie civile si les circonstances l'exigent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00



Le Maire,

Jean-Louis LEONARD